

Ressources maternelle

La scolarisation des enfants de moins de 3 ans

Introduction générale



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Retrouvez eduscol sur:









La scolarisation des enfants de moins de trois ans constitue un enjeu majeur pour la réussite scolaire ultérieure des élèves concernés.

« La scolarisation d'un enfant avant ses trois ans est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées. Elle est la première étape de la scolarité et, pour beaucoup d'enfants, la première expérience éducative en collectivité.

Il s'agit notamment d'un moyen efficace de favoriser sa réussite scolaire, en particulier lorsque, pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques, sa famille est éloignée de la culture scolaire. Cette scolarisation précoce doit donc être développée en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé »

Circulaire n° 2012-202 du 18-12-2012

Cette scolarisation précoce nécessite, pour l'école, de tenir compte des besoins spécifiques des enfants de moins de trois ans en les accueillant avec leurs parents dans des conditions sécurisantes, d'aménager l'espace et le temps pour favoriser les explorations, la découverte et la connaissance des autres et de faciliter leurs essais de communication en les aidant à construire les compétences langagières indispensables à un développement harmonieux.

Pour cela, l'école doit inventer de nouvelles manières de faire, adaptées le plus justement possible à chacun des enfants qu'elle accueille, en s'appuyant sur les savoir faire de ses professionnels (enseignants, ATSEM notamment), afin de donner à tous les moyens de conquérir des savoirs et des pouvoirs nouveaux.

Les outils qui suivent développent, à partir des principes de cadrage institutionnel, des données de la recherche et d'éléments concernant le développement de l'enfant, des propositions de pratiques, un forum de questions-réponses autour de plusieurs sujets comme notamment le projet pédagogique et éducatif, la rentrée, l'aménagement de l'espace et la construction des compétences langagières.